

PROCES – VERBAL

COMMISSION REGIONALE du STATUT de L'ARBITRAGE

Réunion du : Mercredi 18 mars 2026

Présents : MM. Alain LEAUTE, Joseph STEPHAN, Alain BERNARD, Gilles THIEBOT, Jean Michel AVRIL, Michel PONDAVEN, Thomas BIZEUL

Excusé

MUTATIONS

Cas particuliers

CHARKOUI ADIB Muté venant du MAROC

1^{ère} licence de dirigeant pour COATAUDON 30/09/2025

1^{ère} licence d'arbitre pour l' AS BRESTOISE 13/11/2025

2^{ème} licence d'arbitre pour COATAUDON 18/12/2025

2 licences délivrées erreur administrative

La CR annule la licence délivré pour l'AS BRESTOISE avec son accord

La Commission étudie la situation des arbitres changeant de club voir **liste annexe 3**

CLUBS EN INFRACTION

La commission arrête la liste des clubs de Ligue en infraction au 28/02/2026 pour parution avant 31/03/2026 sur le site de la Ligue.

Situation 28/02/2026 : 35 clubs de ligue en infraction

Pour info au	28/02/2025	35 clubs FFF + LIGUE étaient en infraction
	28/02/2024	38 clubs FFF + LIGUE étaient en infraction
	28/02/2023	68 clubs FFF + LIGUE étaient en infraction
	31/03/2022	103 clubs FFF + LIGUE étaient en infraction

La situation des clubs sera revue au 01/06/2025 en fonction du nombre de match effectué par les arbitres pour valider la saison.

Voir annexe 1 : clubs en infraction au 28/02/2026

DIVERS

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel, en 2^{ème} instance, devant la commission d'appel de la Ligue de Bretagne, dans un délai de 7 jours conformément à l'article 94 des règlements de Ligue de Bretagne.

**Le Président Ligue
Remy MOULIN**

**Le Président
Alain LEAUTE**